



Organisation de manifestations



Sports - loisirs - culture

Commune de La Grande Béroche

Rue de la Gare 4

2024 Saint-Aubin-Sauges

Tel : 032 886 52 00

Informations importantes



Réservation de la salle en ligne sur notre site internet et prendre connaissance des règlements, tarifs et conditions générales

La commune ne dispose pas de vaisselle à la location.
Veuillez vous adresser à une entreprise privée



Tarifs

Eau (tarifs en vigueur)

taxe forfaitaire par installation d'eau temporaire ou provisoire : CHF 200.-

- m³ eau potable : CHF 0.80 ct
- m³ épuration : CHF 1.40 ct
- m³ redevance cantonale : CHF 0.70 ct

Voirie

L'organisateur·trice est responsable de tenir la place de la manifestation propre.

Toute intervention du personnel communal sera facturée

Tarif

CHF 200.- (forfait à l'heure - mise à la disposition de tiers de deux employés de la voirie avec véhicule).

Divers matériel

- panneaux de signalisation : CHF 10.-/pièce par jour
- barrières vauban : CHF 20.-/pièce pour une durée inférieure à une semaine
- romaine : CHF 20.-/jour

Le matériel commandé est à retirer sur rendez-vous par le service concerné.

Tout matériel endommagé ou manquant sera facturé au prix neuf.

Déchets

Les organisateur·trice·s sont responsables de l'élimination des déchets produits :

- pour les petites manifestations (*1-99 personnes*), l'élimination des déchets se fait au moyen des sacs officiels NEVa et des infrastructures communales (conteneurs enterrés, points de collecte, déchetteries) ;
- pour les moyennes (*100-449 personnes*) et grandes (*450 et + personnes*) manifestations, l'élimination des déchets se fait par le biais d'un prestataire privé. Les frais de transport et d'élimination sont à la charge de l'organisateur·trice.



Contact : LaGrandeBeroche.ServiceTechnique@ne.ch